

VIVRE PLUS LONGTEMPS, AVOIR MOINS D'ENFANTS, QUELLES IMPLICATIONS ?

Colloque international de Byblos-Jbeil
(Liban, 10 - 13 octobre 2000)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

En Chine, ménages et structures familiales à l'épreuve de la transition démographique et du changement social

Isabelle ATTANÉ

INED, Paris, France

L'imaginaire occidental, nourri par la littérature classique, conçoit la famille chinoise traditionnelle comme un groupe élargi, aux nombreux enfants, aux multiples ramifications, parfois même aux diverses épouses. Ce type de famille étendue était pourtant réservé aux mieux nantis : aussi loin que remontent les estimations disponibles, au début de notre ère environ, les ménages chinois n'auraient en effet guère compté plus de sept personnes, avec 5,5 à 6 membres en moyenne (Zeng et al., 1990). La structure nucléaire aurait d'autre part constitué la norme : des estimations portant sur la période s'étendant du XVI^e au XIX^e siècles montrent que près des deux tiers des ménages étaient de ce type (Eastman, 1988). Instabilité sociale, absence de primogéniture, mésentente entre frères, pauvreté, taux de mortalité élevés, étaient les principaux facteurs favorisant la division prématurée de la famille et empêchant la formation ou le maintien de ménages multigénérationnels.

Au gré des changements politiques et des réformes intervenus durant le XX^e siècle, la famille chinoise a été profondément affectée, vouée même, pour des motifs idéologiques, à une quasi-disparition lors de la collectivisation (Cartier, 1986). Les profonds bouleversements économiques, sociaux et démographiques des dernières décennies ont eu des conséquences importantes sur les dynamiques familiales, modifiant les cycles de vie et la composition des ménages. Leur taille, en particulier, est un indicateur sensible au contexte démographique général. Dans la première phase de la transition démographique, quand la fécondité est élevée et que la mortalité commence à baisser, la taille moyenne des ménages augmente du fait d'un taux de survie plus fort. Lorsque la fécondité baisse à son tour, la taille moyenne des ménages diminue alors de manière significative (Verma, Priyadarshini, 1996). L'on se posera donc la question de savoir comment, dans le contexte des réformes entreprises depuis la toute fin des années 1970, les ménages et la famille ont réagi aux évolutions démographiques. Nous verrons en outre que la Chine ne forme pas un ensemble homogène : qu'il s'agisse du contexte socio-économique, du type de peuplement ou des conditions démographiques, de fortes disparités régionales existent. Dans la composition des ménages aussi, nous verrons qu'il n'y a pas un modèle chinois unique.

Cette étude met en évidence les modifications intervenues dans les caractéristiques des ménages entre trois dates, 1982, 1990 et 1996, à partir des recensements de 1982 et 1990 et de l'enquête de 1996. Les informations disponibles concernent la composition des ménages : nombre de membres et nombre de générations, et ne permettent que des calculs sommaires, mais qui suffisent à retracer les grandes lignes de l'évolution des ménages sur la période considérée.

1. Quelques caractéristiques des ménages

Le terme chinois de *hu*, signifiant littéralement *porte*, fait directement allusion à la notion de communauté de résidence. Lui sont donc associés les termes français de *ménage* ou de *foyer*, définis comme étant un *groupe domestique corésident* (Laslett, 1972). Selon les Règlements de République populaire de Chine sur l'enregistrement des ménages (*zhonghua renmin gongheguo hukou dengji tiaoli*) promulgués en 1958, un ménage est composé d'une personne en charge d'une maison, le chef de ménage, et de ceux et celles qui vivent avec elle. Une personne habitant seule constitue également un ménage.

1.1 Des ménages de taille de plus en plus réduite

Le terme de *hu* est subdivisé en deux catégories : les *jiating hu* et les *jiti hu*. Les *jiating hu*, ou *ménages familiaux*, sont des ménages dont les membres sont liés par le mariage, par des liens de sang ou par l'adoption¹. Or, dans les recensements de 1982 et 1990, sont inclus dans les ménages familiaux ceux d'entre eux abritant une ou plusieurs personnes liées ou non par la parenté au ménage considéré. Le terme de *jiating hu* s'oppose donc avant tout à celui de *jiti hu*, ou *ménage collectif*, composé de personnes vivant dans des collectivités (unités de travail, dortoirs de bureaux ou services gouvernementaux, organisations publiques, écoles, entreprises, armée, prisons, maisons de retraite...). Toutes les personnes non enregistrées dans des ménages collectifs appartiennent donc à des ménages familiaux, auxquels cette étude est consacrée.

TABLEAU 1. NOMBRE ET TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES, 1953-1996.

Année	Population à la fin de l'année (en millions)	Ménages (familiaux et collectifs) (en millions)	Nombre moyen de personnes par ménage familial
1953	588,0	135,8	4,3
1960	662,1	147,5	4,5
1965	725,4	159,5	4,6
1970	830,0	175,2	4,7
1975	924,2	193,1	4,8
1982	1015,9	225,4	4,4
1990	1143,3	288,3	4,0
1995	1211,2	316,6	3,7
1996	1223,9	n.d.	3,7
Sources : 1953-1975 : <i>Zhongguo xingbie tongji ziliao</i> , 1990-1995 ; 1982 et 1990 : recensements de 1982 et 1990 ; 1996 : enquête annuelle.			

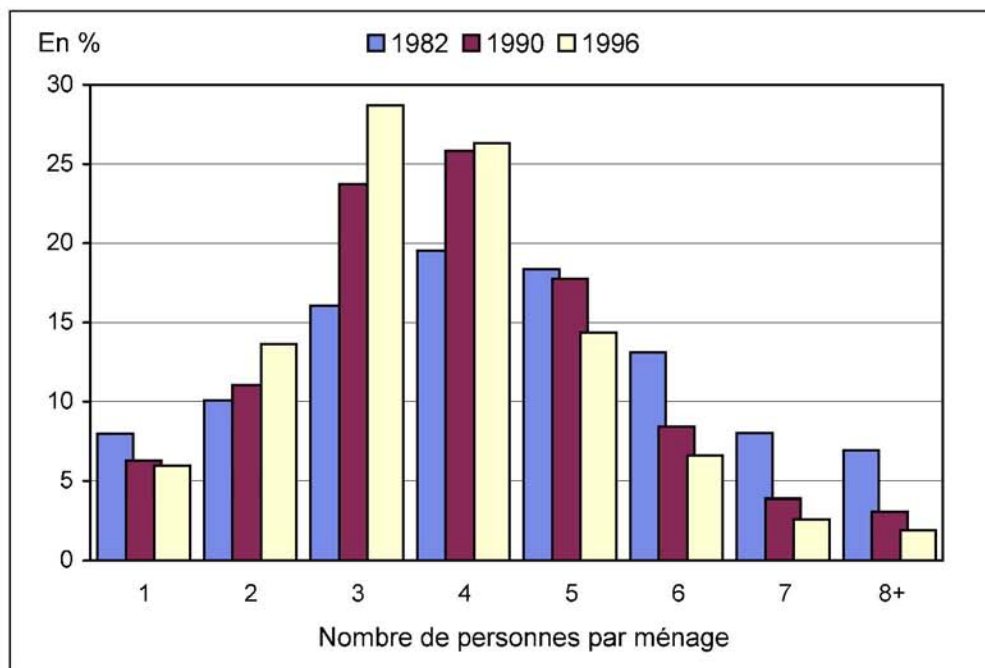
Depuis l'avènement de la République populaire, en 1949, les ménages familiaux n'ont guère compté plus de 5 personnes (Tableau 1). On distingue néanmoins deux phases dans leur évolution : un accroissement de leur taille moyenne entre le début des années 1950 et le milieu des années 1970, lié au contexte social et politique, mais aussi à la baisse rapide de la mortalité due aux importants progrès dans les domaines de la santé et de la nutrition ; puis une baisse constante depuis le milieu des années 1970, conséquence de la réduction de la fécondité.

Les ménages ont perdu 0,7 personne en moyenne depuis 1982 (avec 3,7 personnes en 1996, contre 4,4 en 1982). Cette baisse résulte de la forte diminution de la part des grands ménages (six personnes et plus), passée de 28,0% en 1982 à 15,4% en 1990 puis à 11,0% en 1996, conjuguée à la généralisation des ménages de trois ou quatre personnes : 55% en 1996, contre 35% en 1982. Elle n'a été que faiblement influencée par la part des petits ménages (une ou deux personnes) qui a très peu augmenté : 18,1% en 1982, 19,5% en 1996 (Figure 1). De ce fait, on a assisté à un déplacement du mode : en 1982 et en 1990, les ménages les plus fréquents étaient composés de 4 personnes (19,5% et 25,8%) et en 1996, c'étaient ceux de 3 personnes (28,7%).

¹ Au terme chinois de *jiating* est associé le terme français de *famille*, qualifiant un réseau de parenté. Selon la définition donnée par Henry (1981), « la famille résulte des liens qu'implique le processus de reproduction, surtout dans la mesure où ces liens sont sanctionnés socialement par des dispositions légales ou coutumières. Dans les sociétés de type européen, la famille repose principalement, d'une part sur l'alliance entre époux résultant du mariage et, d'autre part, sur la parenté existant entre les parents ».

Les ménages sont de taille réduite : 3,7 personnes en moyenne en 1996, niveau comparable à ceux des pays développés. Mais cet indicateur est quelque peu trompeur. Lorsqu'on se place du point de vue des individus, la taille moyenne des ménages dans lesquels vit un Chinois est plus élevée : en 1982, un individu vivait dans un ménage de 5,3 personnes en moyenne, de 4,6 en 1990 et de 4,3 en 1996². Ce dernier indicateur, plus concret puisqu'il témoigne de situations individuelles, a diminué, entre 1982 et 1996, à un rythme plus rapide que la taille moyenne des ménages : -1,5% et -1,2% par an respectivement, signe, comme on le verra, des importants changements qui s'opèrent.

FIGURE 1 : RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LEUR TAILLE, 1982, 1990 ET 1996.



Sources : Recensements de 1982 et de 1990, enquête annuelle de 1996.

1.2 La norme du ménage nucléaire

Plusieurs générations vivant sous le même toit est une tradition ancrée dans la culture et dans les habitudes de vie. Malgré tout, les ménages regroupant deux générations restent la norme : ils comptaient pour près des deux tiers en 1982 (64,7%) et en 1990 (65,8%). Ils ont connu par la suite une légère régression : 62,3% en 1996, peu significative, au profit des couples sans enfant, de plus en plus nombreux (Figure 2).

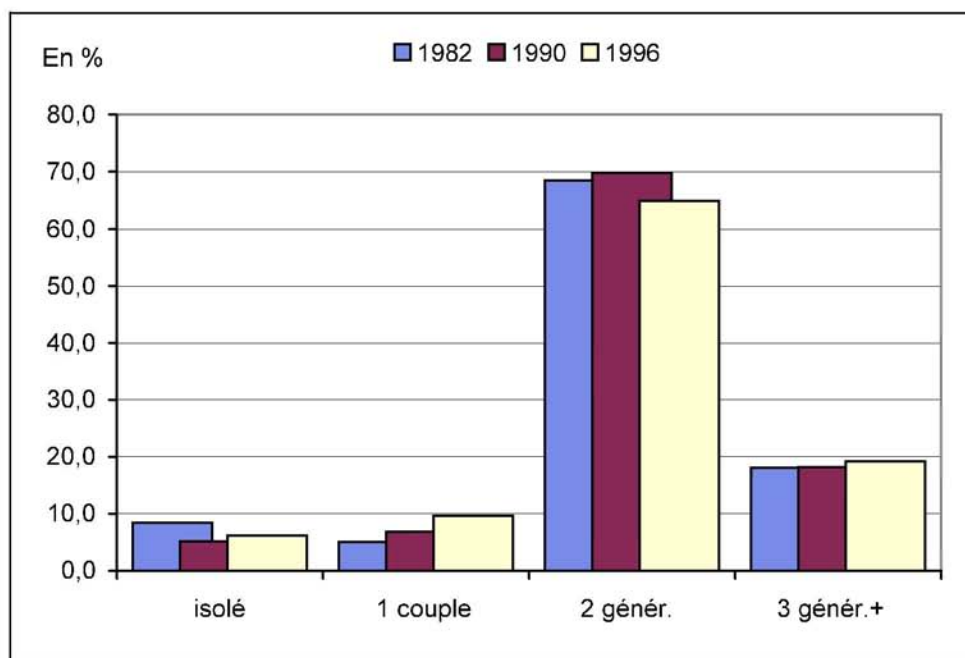
Bien que très minoritaires, les ménages composés d'un couple sans enfants sont en augmentation constante : leur proportion a presque doublé entre 1982 et 1996, de 4,8 à 9,3%. Sans doute est-ce là le signe d'un allongement du temps écoulé entre le mariage et la naissance du premier enfant, conséquence des bouleversements sociaux : la contraception généralisée permet de retarder la venue des enfants, on souhaite désormais profiter de la vie avant de fonder une famille. On doit y voir vraisemblablement aussi un effet de la plus grande facilité

² Il s'agit de la moyenne pondérée des individus selon la taille du ménage auquel ils appartiennent, le coefficient de pondération étant le nombre d'individus par ménage.

d'accès à un logement indépendant, pour les jeunes, dès après le mariage. Longtemps monopole de l'unité de travail, après parfois plusieurs années d'attente, l'attribution d'un logement est aujourd'hui plus libérale, et il est désormais plus facile de trouver un logement locatif, dans les villes en particulier, à condition d'avoir des revenus suffisants. Il faut noter enfin que l'augmentation rapide du nombre de couples vivant seuls est également le résultat de l'allongement de la durée de la vie : les couples survivent plus longtemps, en particulier après le départ des enfants, avant que ne survienne le veuvage. On ne note en outre aucun fléchissement des ménages étendus, d'au moins trois générations, au contraire : 17,1% en 1982, 19,2% en 1996. On ne constate donc pas de changement majeur dans la structure des ménages entre 1982 et 1996.

Le contexte actuel, avec la montée du chômage, de la pauvreté et l'accroissement des migrations internes, aurait pu conduire à une sollicitation accrue des solidarités familiales et sociales, et ainsi favoriser l'hébergement par des tiers de membres extérieurs au noyau familial, apparentés ou non au chef de ménage. Or, la part des ménages de ce type n'a pas augmenté entre 1982 et 1996, au contraire : 5,3% en 1982 et 4,1% en 1996. Sans doute doit-on voir dans cette évolution le reflet de l'amélioration des conditions de logement, et surtout, comme on l'a déjà signalé, de l'accès plus facile et plus rapide à un logement aujourd'hui qu'au début de la décennie 1980.

FIGURE 2 : RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LEUR STRUCTURE EN 1982, 1990 ET 1996.



Source : Recensements de 1982 et 1990, enquête annuelle de 1996.

Dans la terminologie chinoise de la famille, on retrouve les quatre principales formes de groupes domestiques traditionnellement répertoriées : les *yì rén jiāting* (ou *danshen hu*), composés d'une personne seule, ou *ménages d'isolés* ; la famille nucléaire (*hexin jiāting*) composée du mari, de sa femme et de leurs enfants non mariés ; la famille souche (*zhugān jiāting*) composée d'un couple vivant avec l'un de ses enfants marié et éventuellement ses petits-enfants (généralement appelée famille *étendue*) ; et enfin la famille multiple (*zhìxì jiāting*)

où cohabitent plusieurs noyaux apparentés, dont la famille *associée* (*lianhe jiating*) composée d'au moins deux familles nucléaires et le plus souvent d'au moins deux générations, mais il peut s'agir de frères et de sœurs mariés vivant sous le même toit (Fei, 1982). Les ménages chinois sont en grande majorité constitués de familles nucléaires (près de 70%), suivis par les ménages souche (près de 20%), qui regroupent respectivement 63% et 26 % de la population totale. Les ménages d'isolés, 5,4%, ne regroupent quant à eux qu'une infime partie de la population : 1,3% en 1988. Un individu sur trois vit dans des ménages de grande taille, composés d'au moins six personnes (Tableau 2).

TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LEUR COMPOSITION ET RÉPARTITION DES INDIVIDUS SELON LE TYPE DE MÉNAGE AUQUEL ILS APPARTIENNENT, 1988 (EN % DU TOTAL).

Ménages	1 pers.	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers+	total
Isolé	5,4						5,4
Nucléaire		9,2	20,6	21,0	12,0	6,5	69,3
Souche		0,4	1,1	3,1	5,0	9,6	19,2
Multiple		0,0	0,1	0,3	0,5	1,2	2,1
Autre		0,1	0,3	0,7	0,9	1,7	3,6
Collectif		0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,5
Total	5,4	9,7	22,2	25,0	18,3	19,3	100,0
Individus	1 pers.	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers+	total
Isolé	1,3						1,3
Nucléaire		4,3	14,7	19,9	14,2	9,8	62,9
Souche		0,2	0,8	2,9	5,9	15,9	25,7
Multiple		0,0	0,1	0,3	0,6	2,0	2,9
Autres		0,1	0,2	0,6	1,0	2,9	4,8
Collectif		0,0	0,0	0,0	0,0	2,3	2,4
Total	1,3	4,6	15,8	23,7	21,7	32,9	100,0

Source : Enquête sur la fécondité de 1988.

1.3 Les cycles de vie familiale : caractéristiques individuelles

En 1982 comme en 1990, le nombre de personnes potentiellement susceptibles de vivre seules, tels que les célibataires âgés de plus de 25 ans (24,1 et 23,5 millions respectivement), ou les veuf(ve)s et les divorcé(e)s de 60 ans et plus (34 et 37,8 millions), excède largement celui des personnes vivant effectivement isolées (17,5 et 17,4 millions). Ces isolés potentiels sont donc, dans leur majorité, intégrés au sein d'autres foyers (Cartier, 1993).

Vivre seul reste une situation marginale, qui ne concernait qu'un peu plus de 17 millions de personnes en 1990, 1,5% de la population. Il s'agit pour plus du tiers (6,2 millions) de personnes âgées en situation de veuvage, un peu plus de 10% seulement étant des célibataires âgés de moins de 30 ans. L'on constate en outre que vivre seul est une caractéristique essentiellement masculine - 83% des isolés de moins de 45 ans - sauf chez les plus âgés, et en particulier chez les veufs, dont deux sur trois, parmi ceux vivant seuls, sont des femmes (Tableau 3). Il s'agit donc d'une condition que les hommes ont visiblement plus de mal à supporter que les femmes, mais aussi vraisemblablement d'une conséquence de la durée de vie des femmes plus longue que celle des hommes, et donc de la probabilité accrue, par rapport aux hommes, qu'elles ont de connaître le veuvage.

TABLEAU 3. RÉPARTITION SELON L'ÂGE, LE SEXE ET LE STATUT MATRIMONIAL DES PERSONNES ISOLÉES, 1990 (EN % DU TOTAL).

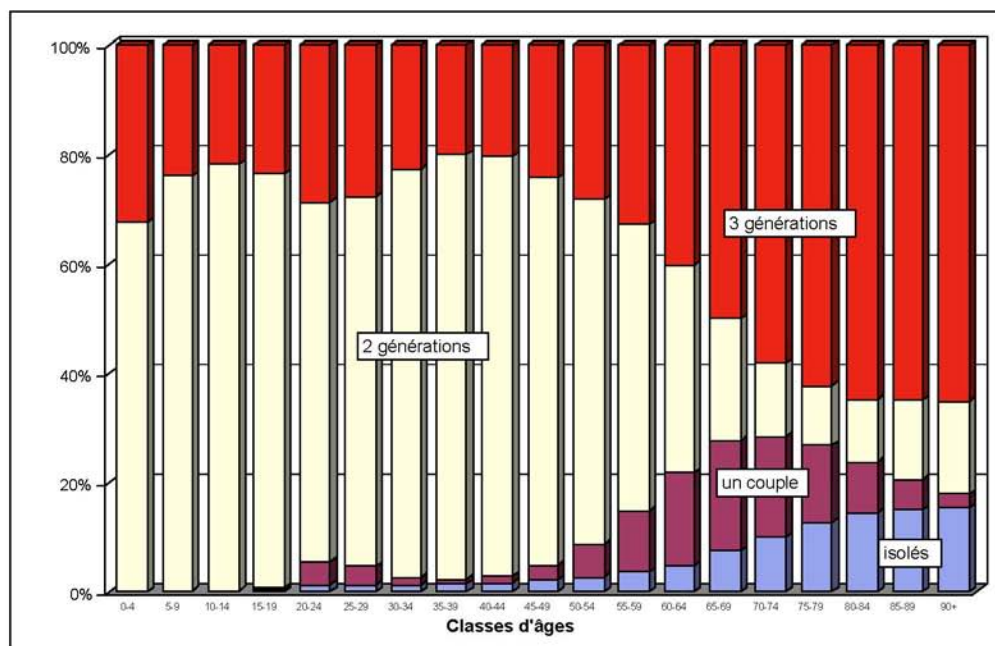
Tranches d'âges	Sous-total		Célibataires		Veuf(ve)s		Divorcé(e)s		Séparé(e)s de leur conjoint		Total
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	
15-24	7,5	2,5	6,5	1,7	0,0	0,0	0,1	0,0	0,9	0,8	10,1
25-34	10,7	1,9	5,6	0,3	0,1	0,0	0,7	0,3	4,3	1,3	12,6
35-44	10,6	1,5	5,9	0,1	0,2	0,1	0,9	0,2	3,6	1,1	12,1
45-59	15,2	5,2	7,5	0,1	2,1	2,6	2,0	0,3	3,5	2,2	20,4
60 et +	19,1	25,7	3,2	0,3	12,3	23,8	1,5	0,3	2,0	1,4	44,8
Total	63,1	36,9	28,6	2,6	14,8	26,6	5,3	1,1	14,4	6,7	100,0

Ces données (*nian quanguo shengyu jieyu chouyang diaocha 1988*), ont été publiées dans *Zhongguo renkou nianjian, 1992* (Annuaire de la population chinoise, 1992).

Source : Recensement de 1990.

Très peu de jeunes gens acquièrent un logement indépendant tant qu'ils sont célibataires : seulement 1,2% des 20-29 ans vivent seuls en 1990 (Figure 3). Peu d'entre eux ont également cette possibilité après leur mariage puisque moins de 4% vivent au sein d'un couple, alors qu'à ces âges, la grande majorité sont mariés³. La plupart de ces jeunes gens vivent donc dans des ménages composés de deux générations, ce qui signifie soit que, mariés ou non, ils cohabitent encore avec leurs parents ou beaux-parents, soit qu'ils ont eux-mêmes des enfants et ont fondé un ménage séparé.

FIGURE 3. APPARTENANCE AUX DIFFÉRENTS TYPES DE MÉNAGES SELON L'ÂGE, 1990.



Source : Guo Zhigang (1992).

³ En 1990, plus de 80% des hommes et des femmes âgés de 25 ans étaient mariés ; 95% des femmes âgées de 30 ans.

La cohabitation de plusieurs générations se prolonge assez fréquemment au moins jusqu'à la naissance du premier enfant : le tiers des enfants de moins de 5 ans vit au sein de ménages composés d'au moins trois générations. C'est entre les âges de 5 et 20 ans et de 35 et 45 ans que la proportion d'individus appartenant à des ménages composés de deux générations est la plus forte (entre 75% et 77%). A ces moments de leur existence, la majeure partie des Chinois vit donc au sein de ménages *nucléaires* (ou de ménages *souche* dans lesquels un des enfants est marié mais n'a pas encore d'enfant), les grands-parents, encore autonomes, vivant séparément, et les enfants étant trop jeunes pour avoir eux-mêmes des enfants. Le ménage nucléaire apparaît donc comme une forme de transition pour les couples qui ont des enfants et ont eu la possibilité de fonder un ménage indépendant, mais qui n'ont pas encore de parents à leur charge. Peu de couples ont en effet l'opportunité de fonder un ménage séparé tant qu'ils n'ont pas au moins un enfant, et la plupart se retrouvent au sein de ménages de trois générations ou plus, dès lors que leurs ascendants, en veuvage ou en situation de dépendance, vieillissent. La proportion de personnes appartenant à des ménages de trois générations, relativement faible jusqu'à 50 ans (de l'ordre de 30%), augmente avec l'âge : plus de 55% des personnes de 65 ans et plus vivent au sein de ménages de trois générations. La probabilité d'appartenir à tel ou tel type de ménage est donc étroitement liée à l'âge des individus.

2. Les ménages à l'épreuve de la transition démographique

2.1 De moins en moins d'enfants

La réduction du nombre d'enfants nés dans les générations les plus récentes apparaît comme l'une des principales causes de la baisse de la taille moyenne des ménages depuis le milieu des années 1970. Les descendances atteintes au delà de 25 ans ont en effet sensiblement diminué en l'espace de quelques années, réduisant ainsi le nombre potentiel d'enfant par ménage (Tableau 4). En 1982, les femmes âgées de 30-34 ans avaient en moyenne 2,55 enfants survivants, alors que celles du même âge en 1990 en avaient en moyenne 1,93 ; celles âgées de 40-44 avaient respectivement 4,07 et 3,04 enfants en moyenne ces deux années, soit 0,5 enfant de moins en moyenne pour les premières et 1 enfant de moins pour les secondes.

TABEAU 4. NOMBRE MOYEN D'ENFANTS SURVIVANTS SELON L'ÂGE, 1981 ET 1989.

Classes d'âges	1981	1989
15-19	0,01	0,02
20-24	0,39	0,52
25-29	1,49	1,43
30-34	2,55	1,93
35-39	3,43	2,37
40-44	4,07	3,04
45-49	4,52	3,72
50-54	4,55	4,20
55-59	4,14	4,50
60-64	3,65	4,33
Source : Recensements de 1982 et 1990.		

L'on ne dispose pas de données fiables récentes - postérieures à 1990 - sur les descendances. Toutefois, l'indice synthétique de fécondité, estimé à partir des statistiques annuelles des naissances semble avoir poursuivi sa baisse durant la décennie 1990 (Attané, 2000), (Tableau 5).

TABLEAU 5 : ÉVOLUTION DU NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FEMME (ISF), 1970-1998.

1970	1975	1982	1985	1989	1993	1996	1998
5,81	3,57	2,86	2,20	2,35	2,05	2,01	1,99
Sources : 1970-1989 : Yao (1995) ; 1993-1998 : Attané (2000)							

2.2 L'allongement de la durée de la vie

La baisse de la taille moyenne des ménages est une conséquence immédiate de la modification de la structure par âge de la population, elle-même inhérente au recul de la fécondité et à celui, concomitant, de la mortalité, même si la mortalité n'a que modérément baissé : entre 1982 et 1996, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 2,4 ans pour les hommes et de 3,2 ans pour les femmes (Tableau 6).

TABLEAU 6 : ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE ET AUX ÂGES ÉLEVÉS, 1982-1996.

Année		1982	1990	1996
Esp. de vie à la naissance	Hommes	66,1	68,4	68,5
	Femmes	69,1	71,9	72,3
Espérance de vie à 50 ans	Hommes	23,5	24,1	24,6
	Femmes	26,4	27,5	28,1
Espérance de vie à 65 ans	Hommes	12,4	12,8	13,2
	Femmes	14,6	15,4	15,7
Sources : Recensements de 1982 et de 1990, enquête annuelle de 1996.				

La diminution du rapport de dépendance global (effectif des moins de 15 ans et des 65 ans et plus rapporté à celui des 15-64 ans) illustre ces changements : il était de 62,6 en 1982, de 49,8 en 1990 et de 48,8 en 1996. Il révèle une hausse sensible de la proportion des adultes potentiellement actifs, et donc susceptibles d'avoir fondé des ménages indépendants (Tableau 7).

TABLEAU 7. STRUCTURE DE LA POPULATION PAR GRANDS GROUPES D'ÂGES (EN %) ET RAPPORTS DE DÉPENDANCE (POUR 100 PERSONNES DE 15-64 ANS), 1982-2020.

Année	1982	1990	1996	2010	2020
0-14 ans	33,6	27,7	25,9	20,8	18,9
15-64 ans	61,5	66,7	67,2	70,8	69,4
65 ans ou plus	4,9	5,6	6,9	8,4	11,7
Rapport de dépendance des jeunes	54,6	41,5	38,5	29,4	27,2
Rapport de dépendance des personnes âgées	8,0	8,4	10,3	11,9	16,9
Rapport de dépendance global	62,6	49,9	48,8	41,2	44,1
Sources : Recensements de 1982 et 1990, enquête annuelle de 1996 ; pour 2010 et 2020 : Li (1997).					

La hausse de la proportion de personnes de 65 ans et plus (4,9% en 1982, 5,6% en 1990 et 6,9% en 1996) aurait pu conduire à une augmentation de la taille moyenne des ménages, puisque c'est à partir de cet âge que la probabilité d'appartenir à un ménage composé de trois générations ou plus est la plus élevée. En fait, cette évolution a été largement compensée par la réduction de la proportion d'enfants de moins de 15 ans (33,6% en 1982, 27,7% en 1990 et 25,9% en 1996).

A l'horizon 2020, la réduction du rapport de dépendance des jeunes ne suffira plus à compenser la hausse de celui des personnes âgées, entraînant ainsi une augmentation, à partir

de 2010 environ, du rapport de dépendance global. Il faut donc s'attendre, toutes choses égales par ailleurs, à une nouvelle hausse de la taille moyenne des ménages, la part des personnes économiquement dépendantes dans la population totale augmentant de nouveau.

La formation et la pérennité de ménages multiples, composés d'au moins trois générations, était autrefois compromise par la mortalité, peu d'individus vivant suffisamment longtemps pour voir naître un petit-enfant, et avoir donc une chance de vivre avec lui. La survie simultanée de trois générations successives, condition nécessaire à la formation de ménages multigénérationnels, dépend de l'âge moyen des individus aux différentes étapes de la constitution et de l'agrandissement de la famille : naissance d'un enfant, naissance d'un petit-enfant, décès.

TABLEAU 8 : PROBABILITÉS DE SURVIE JUSQU'À L'ÂGE MOYEN AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA CONSTITUTION DES FAMILLES, 1982, 1990 ET 1996.

Année	1981		1989		1996	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Âge moyen à la naissance du 1 ^{er} enfant	29,1*	25,2	27,4*	23,5	28,3*	24,4
Proba. de survie entre l'âge moyen à la naissance du 1 ^{er} enfant à celle du 1 ^{er} petit-enfant	0,913	0,953	0,919	0,965	0,916	0,966
Proba. de survie jusqu'à l'âge moyen à la 1 ^{ère} naissance.	0,919	0,927	0,944	0,948	0,939	0,945
Probabilité de survie de 3 générations successives	0,839	0,883	0,866	0,915	0,860	0,913
Note : *Il s'agit d'une estimation réalisée à partir de l'âge moyen des femmes à la naissance du premier enfant, augmenté de l'écart d'âge moyen entre les époux (3,9 ans en 1990)						
Sources : calculs effectués à partir des données des recensements de 1982 et 1990 et de l'enquête annuelle de 1996.						

Dans les années 1930, la probabilité de survie simultanée de trois générations masculines successives - le caractère masculin étant pris comme référence compte tenu du système de parenté traditionnellement patrilinéaire - a été estimée à 0,47 : moins d'un homme sur deux vivait donc assez longtemps pour voir naître son premier petit-enfant (Zhao, 1994). Aujourd'hui, c'est désormais le cas pour la très grande majorité d'entre eux : 86%, et pour plus de 90% des femmes (Tableau 8) : les décès précoces ne constituent donc plus, dans la majorité des cas, un obstacle à la formation et au maintien de ménages multigénérationnels.

2.3 Quelles conséquences pour les ménages ?

Depuis le début des années 1980, le recul de la fécondité, associé aux évolutions socio-économiques dans le contexte des réformes, a largement contribué à la réduction de la taille moyenne des ménages. Mais il aura peut être aussi favorisé le maintien de proportions importantes de ménages multigénérationnels.

La cohabitation de plusieurs générations est, en Chine, une tradition bien ancrée, mais sa fréquence reste liée à la démographie. Une structure familiale composée d'un couple avec un ou deux enfants par exemple, plus réduite et donc plus mobile, peut en effet s'intégrer facilement à un autre foyer, et a donc plus de chances, par rapport à une fratrie nombreuse, d'appartenir à un

ménage multigénérationnel, au moins pendant un moment⁴. De fait, plus une fratrie est nombreuse, plus les possibilités de cohabitation de tous les enfants avec leurs parents sont faibles. Dans ce cas, une plus forte proportion de ménages se divisent avant le décès du couple de base. La vieille génération cohabite alors avec l'un de ses enfants mariés, les autres vivant séparément, au sein de ménages nécessairement nucléaires. En revanche, la réduction de la descendance pourrait, si cette tradition de cohabitation persiste, avoir une conséquence mécanique sur la structure des ménages : avec la diminution de la dimension de la fratrie, les probabilités que connaîtront chacun des enfants de vivre au sein de ménages nucléaires seront moindres, et l'on peut donc s'attendre à un maintien, voire une hausse, de la part des ménages multigénérationnels.

En outre, le vieillissement continu de la population œuvrera vraisemblablement dans le même sens. La part de la population âgée ne cesse de s'accroître : en 1982, un Chinois sur 20 était âgé de 65 ans ou plus ; en 1996, un sur 14, et en 2020, cela pourrait être le fait de près d'un Chinois sur 8. Or, étant donné que, hormis pour une part des urbains retraités des entreprises d'État, aucun système de retraite n'existe, la majeure partie de la population âgée subsiste grâce à sa famille. Certes, l'assistance financière entre parents et enfants ne se traduit pas nécessairement par leur cohabitation. Mais la coresidence reste une alternative moins coûteuse que l'entretien de deux ménages séparés, qui simplifie la vie quotidienne, le grand père ou la grand-mère hébergé assumant bien souvent une bonne part des contraintes domestiques (tâches ménagères, garde des enfants, etc.). Ainsi, en 1990, 2 personnes de 65 ans et plus sur 5 environ vivaient avec leur(s) enfant(s) et leur(s) petit(s)-enfant(s), contre moins d'une sur 5 en couple ou isolée, les autres vivant dans des ménages de deux générations (Guo Zhigang, 1992). A cette même date, plus d'un ménage sur 4 (26,7%) abritait au moins une personne âgée (60 ans ou plus)⁵.

L'on ne sait comment les comportements familiaux et les relations entre parents et enfants, aux différents âges de la vie, sont susceptibles d'évoluer dans le futur, et donc si cette tradition de cohabitation fera, ou non, long feu. Il ne faut cependant pas mésestimer les profonds bouleversements sociologiques et économiques auxquels la Chine est actuellement en proie ni, de ce fait, les effets qu'ils sont susceptibles d'avoir sur les structures et les relations familiales.

3. L'absence d'un modèle chinois unique

Par son peuplement, son contexte géographique, climatique, socio-économique, culturel, la répartition de sa population, l'urbanisation, la Chine ne constitue pas, de loin, un ensemble homogène. Elle connaît notamment de fortes disparités de fécondité et de mortalité, qui transparaissent dans la taille et la structure des ménages. Les trois municipalités les plus urbanisées : Beijing, Tianjin et Shanghai, sont celles où la fécondité est la plus faible et où les ménages sont les plus petits : 3,7 personnes en moyenne en 1982, 3,2 en 1990 et en 1996. L'ouest (Gansu, Qinghai, Ningxia) et le sud-ouest (Guangxi, Yunnan) se situent en revanche à l'autre extrême, avec des ménages comptant en moyenne plus de 5 membres en 1982 et 4,3 en 1996 (Tableau 9).

La réduction de la taille moyenne des ménages a été universelle dans les provinces chinoises depuis 1982, mais n'a pas eu partout la même intensité : particulièrement marquée à Beijing (-16%) entre 1982 et 1996, en Nei Menggu (-20%), au Heilongjiang (-23%), elle aura été inférieure à 10% au Guangdong (-8,7%), au Xinjiang (-8,6%) ou au Tibet (-6,8%). On tend malgré tout, dans l'ensemble, vers plus de disparités dans la taille moyenne des ménages, même si elles ne se creusent plus beaucoup depuis 1990.

⁴ Une enquête menée au milieu des années 80 a montré que 39% des couples interrogés ayant un enfant unique vivaient au sein de ménages regroupant trois générations, contre 27% de ceux ayant plusieurs enfants (Ming Tsui, 1989).

⁵ 18,8% comptaient 1 personne âgée de 60 ans ou plus, 7,7% en comptaient deux et 0,2% au moins trois.

TABLEAU 9 : TAILLE MOYENNE ET COMPOSITION DES MÉNAGES PAR PROVINCE, 1982-1996.

Province	Taille moyenne des ménages			Composition des ménages (estimée d'après la méthode de Kuznets ⁶)					
				1982			1990		
	1982	1990	1996	Enfants (- de 20 ans)	Adultes (20-59 ans)	Agés (60 ans et +)	Enfants (- de 20 ans)	Adultes (20-59 ans)	Agés (60 ans et +)
Chine	4,36	3,96	3,70	2,00	2,02	0,33	1,52	2,10	0,34
Beijing	3,68	3,20	3,08	1,24	2,12	0,31	0,88	1,99	0,32
Tianjin	3,88	3,33	3,32	1,38	2,17	0,33	1,01	1,98	0,34
Hebei	4,11	3,89	3,60	1,76	2,00	0,35	1,48	2,07	0,35
Shanxi	4,05	3,88	3,88	1,83	1,90	0,31	1,50	2,05	0,32
Nei Menggu	4,46	4,00	3,56	2,14	2,06	0,26	1,59	2,15	0,26
Liaoning	4,07	3,59	3,44	1,70	2,07	0,30	1,15	2,11	0,32
Jilin	4,35	3,86	3,52	2,00	2,08	0,27	1,41	2,18	0,28
Heilongjiang	4,46	3,90	3,43	2,12	2,10	0,24	1,48	2,18	0,24
Shanghai	3,59	3,10	3,11	0,97	2,21	0,41	0,73	1,93	0,44
Jiangsu	3,89	3,66	3,53	1,61	1,94	0,34	1,19	2,10	0,37
Zhejiang	3,94	3,46	3,29	1,66	1,94	0,34	1,12	1,97	0,36
Anhui	4,59	4,14	3,80	2,28	2,00	0,31	1,65	2,13	0,35
Fujian	4,73	4,41	3,95	2,31	2,08	0,33	1,87	2,18	0,35
Jiangxi	4,81	4,39	3,92	2,44	2,02	0,35	1,92	2,13	0,34
Shandong	4,14	3,75	3,32	1,80	1,98	0,36	1,37	2,03	0,35
Henan	4,65	4,21	3,87	2,21	2,06	0,38	1,70	2,14	0,37
Hubei	4,48	4,00	3,73	2,04	2,09	0,36	1,54	2,13	0,33
Hunan	4,19	3,77	3,57	1,98	1,89	0,32	1,46	1,98	0,32
Guangdong	4,69	4,40	4,28	2,16	2,15	0,38	1,77	2,23	0,40
Guangxi	5,00	4,63	4,28	2,50	2,11	0,38	2,03	2,22	0,37
Hainan	-	4,54	4,53	-	-	-	1,96	2,21	0,37
Sichuan	4,22	3,66	3,50	1,99	1,92	0,31	1,32	2,01	0,33
Guizhou	4,85	4,41	4,05	2,57	1,95	0,33	2,00	2,10	0,31
Yunnan	5,03	4,50	4,23	2,59	2,09	0,35	1,96	2,19	0,34
Tibet	4,81	5,12	4,48	2,27	2,19	0,35	2,33	2,41	0,38
Shaanxi	4,43	4,06	3,88	2,00	2,11	0,33	1,60	2,15	0,31
Gansu	4,97	4,54	4,18	2,47	2,21	0,28	1,82	2,44	0,28
Qinghai	5,00	4,62	4,43	2,69	2,08	0,23	2,06	2,32	0,24
Ningxia	4,97	4,56	4,21	2,69	2,03	0,25	2,08	2,23	0,24
Xinjiang	4,27	4,37	3,90	2,18	1,85	0,25	1,97	2,13	0,27
Ecart type	0,422	0,480	0,410	0,427	0,097	0,046	0,391	0,120	0,048
Coef. variation	0,095	0,118	0,108	0,208	0,047	0,143	0,245	0,056	0,146
Sources : Calculs effectués à partir des données des recensements de 1982 et 1990 et de l'enquête annuelle de 1996.									

⁶ Cette méthode consiste à appliquer la structure par âge de la population totale à la taille moyenne des ménages. On obtient ainsi la structure par âge moyenne des ménages (Kuznets, 1978).

Pour expliquer ces différences, entrent en jeu des facteurs démographiques, socio-économiques mais aussi culturels. Entre 1982 et 1990, la corrélation entre le rythme de la baisse de la fécondité (taux annuel moyen de baisse) et celui de la taille moyenne des ménages est forte ($R^2 = 0,565$). On observe en revanche une très faible corrélation, positive tout de même, entre le rythme de l'urbanisation et celui de la réduction de la taille moyenne des ménages, tant entre 1982 et 1990 ($R^2 = 0,025$) qu'entre 1990 et 1996 ($R^2 = 0,045$).

En 1982 comme en 1990, les variations provinciales dans la taille moyenne des ménages proviennent essentiellement des différences de fécondité, tandis que le nombre des adultes (20-59 ans), assez constant, influe peu. Au fil des années, cependant, le nombre moyen de personnes âgées par ménage, en hausse dans certaines provinces (Shanghai, Jiangsu, Guangdong, Anhui, notamment) et en baisse dans d'autres (Hubei, Guizhou, Shaanxi), tend à devenir un facteur de différenciation (Tableau 9).

La stabilité dans la structure des ménages à l'échelle nationale masque des évolutions provinciales contrastées. D'une façon générale, les ménages sont de structure plus complexe dans les régions du sud et de l'ouest (Yunnan, Guangxi, Guangdong, Gansu, Qinghai) : au moins un ménage sur 4 compte trois générations ou plus, et de structure plus simple dans un grand quart nord-est du pays (Nei Menggu, Liaoning, Jilin, Heilongjiang, Hebei, Shandong) où c'est le cas pour moins d'un ménage sur 6. Les ménages à deux générations restent largement majoritaires, comptant partout pour au moins 55% de l'ensemble. Aux deux extrêmes, on trouve d'un côté Shanghai et le Tibet, où les ménages de deux générations ne sont majoritaires qu'à 55%, et de l'autre, le Xinjiang et le Ningxia, où ils représentent au moins 70% sur toute la période.

Dans deux des grandes municipalités, Shanghai et Beijing, de même qu'au Zhejiang, la baisse marquée de la proportion des ménages de deux générations, passée de 61% à 55%, de 64% à 60% et de 66,4% à 59,5% respectivement entre 1982 et 1996, s'est manifestement effectuée au profit des ménages composés d'un couple seul, un ménage sur 8 désormais, tandis que celle des ménages regroupant au moins trois générations est stable ou baisse. En revanche, au Jiangsu et au Guangdong, par exemple, deux provinces parmi les plus développées, la proportion de ménages de deux générations a également beaucoup baissé (de 66,7% et 62,3% en 1982 à 57,7% et 56,4% respectivement), mais cette baisse s'est accompagnée d'une forte remontée de la part des ménages de trois générations ou plus, passée de 15,7 à 25,4% dans l'intervalle au Jiangsu, de 24,8% à 28% au Guangdong (Tableau 10).

Curieuse exception que celle du Xinjiang où, au contraire des autres régions de Chine, la propension de plusieurs générations à cohabiter est très faible. Les ménages à deux générations y constituent la majorité : 3 ménages sur 4 en 1996, tandis que la part de ceux à trois générations où plus est très faible : 7,5%, comparée à la moyenne nationale : 19,8%. Cette région autonome étant peuplée en majorité (52% en 1995) de musulmans turcophones, sans doute retrouve-t-on là un trait de la culture turque, peu tournée vers la famille étendue (Behar, Courbage et al., 1999).

La seule tendance commune à toutes les provinces a été l'augmentation de la proportion de ménages composés d'un couple seul, qui a pratiquement doublé à peu près partout entre 1982 et 1996. Soulignons toutefois que, par endroit, ce phénomène reste très marginal, puisqu'il ne concerne que 5% des ménages environ (Qinghai, Gansu, Guangxi, etc.) (Tableau 10).

4. Les ménages à l'épreuve du changement social

La composante démographique n'est pas le seul déterminant de la taille et la structure des ménages : l'urbanisation, le développement économique, les logements disponibles, l'éducation, l'activité professionnelle ou le niveau de revenu, etc., jouent aussi un rôle important⁷. Or, dans ces

⁷ Sur ces différentes questions, voir notamment Zeng (1994), Lavelly (1992), Harrel (1993), Selden (1993), Unger (1993), Thireau (1989).

différents domaines, des changements importants s'opèrent. En premier lieu, la crise du logement, particulièrement aiguë au début des années 1980, s'atténue. D'après les sources officielles, la surface habitable par habitant a, entre 1978 et 1997, plus que doublé dans les villes (de 3,6 à 8,8 m² par habitant) et presque triplé dans les campagnes (de 8,1 à 22,4 m²).

TABLEAU 10 : RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LEUR STRUCTURE, PAR PROVINCE, 1982, 1990 ET 1996 (EN %).

Province	Isolés			Un couple			1 génération			2 générations			3 génér. ou plus		
	1982	1990	1996	1982	1990	1996	1982	1990	1996	1982	1990	1996	1982	1990	1996
Chine	8,0	6,3	5,9	4,8	6,5	9,3	1,0	0,8	0,9	67,5	68,1	64,1	18,8	18,4	19,8
Beijing	10,2	12,2	8,6	7,5	9,2	12,6	1,6	1,5	3,8	64,1	60,9	59,9	16,7	16,3	15,1
Tianjin	9,4	10,8	5,0	6,5	8,5	11,9	1,3	0,9	0,6	67,6	63,3	65,1	15,2	16,5	17,5
Hebei	8,6	5,8	5,6	5,9	7,2	11,1	1,2	0,7	0,6	67,3	68,6	67,4	17,1	17,7	15,4
Shanxi	10,2	6,9	5,1	5,8	7,1	8,7	1,4	0,7	0,4	67,3	69,1	67,5	15,4	16,2	18,3
Nei Menggu	7,9	4,8	4,1	5,2	6,8	11,1	1,1	0,9	0,6	72,7	74,2	71,6	13,1	13,3	12,7
Liaoning	6,9	4,1	4,0	6,3	8,7	11,0	1,0	0,6	0,5	71,6	70,9	66,2	14,1	15,7	18,4
Jilin	7,2	3,2	3,2	5,3	6,8	10,1	1,1	0,6	0,6	71,2	72,7	68,4	15,2	16,8	17,7
Heilongjiang	5,1	3,0	3,4	5,7	7,2	10,9	1,0	0,7	0,5	73,1	74,0	71,1	15,1	15,1	14,0
Shanghai	10,3	12,1	8,8	6,0	9,6	13,4	1,4	1,4	1,4	61,1	56,5	55,3	21,2	20,4	21,0
Jiangsu	11,0	7,4	5,3	5,7	8,0	11,0	0,9	0,6	0,6	66,7	64,6	57,7	15,7	19,4	25,4
Zhejiang	11,9	10,1	9,6	5,4	8,8	12,3	0,8	0,7	0,9	66,4	65,4	59,5	15,6	14,9	17,6
Anhui	7,9	6,3	5,2	3,9	6,0	7,9	0,9	0,8	0,7	68,3	69,0	66,0	19,0	18,0	20,2
Fujian	7,7	5,8	6,3	2,7	4,3	7,0	1,3	1,0	1,1	62,7	64,1	62,8	25,6	24,8	22,7
Jiangxi	7,3	4,7	5,0	3,6	4,7	7,2	1,1	0,7	0,7	64,3	69,1	66,1	23,7	20,9	21,0
Shandong	8,0	6,1	6,9	6,2	8,3	13,7	0,7	0,6	0,6	69,5	70,0	67,1	15,6	15,1	11,7
Henan	6,4	4,9	5,2	4,2	5,3	8,2	1,0	0,7	0,6	66,2	68,7	65,8	22,2	20,3	20,2
Hubei	6,2	4,5	4,6	4,6	6,0	8,6	1,0	0,7	0,9	65,3	68,2	64,7	23,0	20,6	21,2
Hunan	8,7	6,9	7,2	5,5	7,5	9,6	1,0	0,7	0,8	69,4	70,6	65,1	15,4	14,4	17,4
Guangdong	8,8	7,5	8,5	2,6	4,1	5,7	1,4	1,5	1,4	62,3	61,8	56,4	24,8	25,0	28,0
Guangxi	6,7	6,5	6,7	2,9	3,8	5,1	1,1	1,1	1,4	64,2	65,0	62,7	25,1	23,6	24,2
Hainan		8,1	7,1		4,5	5,5		1,5	1,4		64,5	64,4		21,4	21,7
Sichuan	8,4	8,1	7,2	4,2	5,8	9,1	0,9	0,9	1,1	69,1	68,4	60,0	17,5	16,9	22,6
Guizhou	6,2	5,5	4,7	4,4	5,6	6,6	0,8	0,8	0,9	69,6	72,0	68,4	19,0	16,1	19,4
Yunnan	4,8	4,7	4,6	3,4	4,5	5,1	0,7	0,7	0,7	65,0	66,6	63,2	26,2	23,5	26,5
Tibet		7,7	7,8		3,6	2,2		3,9	7,3		57,6	55,5		27,1	27,2
Shaanxi	6,2	4,8	6,5	4,2	5,5	7,4	1,5	0,7	1,1	66,6	68,4	62,8	21,5	20,6	22,2
Gansu	3,7	3,4	3,6	2,6	3,3	4,9	0,7	0,6	0,6	66,8	66,2	64,1	26,3	26,5	26,9
Qinghai	5,5	5,3	3,0	2,8	4,5	5,2	1,4	1,4	0,9	67,6	66,3	65,3	22,7	22,5	25,6
Ningxia	5,6	3,8	2,8	3,5	4,7	7,2	0,8	0,8	0,4	72,2	73,4	71,7	17,9	17,3	17,9
Xinjiang	9,6	5,9	4,8	6,0	6,8	11,0	1,4	1,3	1,5	71,2	73,2	75,2	11,9	12,8	7,5
Écart type	2,00	2,44	1,85	1,37	1,82	2,94	0,26	0,63	1,31	3,23	4,54	4,84	4,38	3,98	4,92
Cœf. variation	0,26	0,38	0,33	0,29	0,29	0,34	0,24	0,63	1,15	0,05	0,07	0,08	0,23	0,21	0,25

Source : Calculs effectués à partir des données des recensements de 1982 et de 1990 et de l'enquête annuelle de 1996.

Dans les villes, 400 millions de mètres carrés à usage d'habitation ont été construits en 1997, soit quatre fois plus qu'en 1980 (92 millions), (*Annuaire statistique de Chine*, 1998). Il s'agit incontestablement d'un facteur primordial de réduction de la taille moyenne des

ménages. Des personnes autrefois contraintes à la cohabitation faute de logement disponible peuvent aujourd'hui s'installer dans des logements indépendants. En outre, dans les campagnes, les réformes économiques engagées à la fin des années 1970, en restituant à la famille sa fonction d'unité de production après plus de deux décennies de collectivisation, ont permis une amélioration du niveau de vie : d'après les sources officielles, le revenu net par habitant des ménages ruraux aurait été multiplié par quatre - en prix constants - entre 1978 et 1997. Cette amélioration du niveau de vie a pu accélérer la division de certains ménages, en particulier ceux où cohabitaient autrefois deux noyaux, constitués par exemple de frères mariés vivant sous le même toit, avec femmes et enfants.

Les transformations poussant à la division des ménages sont également d'ordre sociologique. La petite révolution sexuelle qui s'opère, en particulier au sein de la société urbaine, bouleverse les comportements : les relations sexuelles n'ont plus, comme dans la société traditionnelle, pour principale fonction la reproduction ; l'opprobre n'est plus jeté sur le plaisir sexuel et amoureux, comme lors de la reprise en main idéologique de la Révolution culturelle. Phénomène inhérent à cette libération des mœurs et à cette quête nouvelle d'épanouissement personnel, le nombre de divorces monte en flèche : 458 000 en 1985, 800 000 en 1990, 1,2 million en 1997, alors que le nombre de mariages s'est maintenu autour de 9 millions par an. La proportion de personnes divorcées (non encore remariées) reste faible, mais augmente rapidement : elle a été multipliée par 2 chez les 25-29 ans entre 1982 et 1996 (de 0,47 à 0,92% pour les hommes et de 0,24 à 0,56% pour les femmes) ; par plus de 3 chez les femmes de 30-39 ans (de 0,29 à 0,96%). Mais les divorces ne sont encore que rarement suivis de remariages. Aussi ces divorcés n'ont-ils pas l'opportunité de s'intégrer rapidement à un autre ménage, à moins qu'ils ne retournent, au moins momentanément, au domicile parental. Ce phénomène en expansion pourrait donc conduire, à terme, à une réduction de la taille des ménages, consécutive à l'augmentation du nombre des ménages d'isolés, voire des familles monoparentales, encore extrêmement marginales dans la Chine d'aujourd'hui.

D'autres facteurs pourraient, à terme, contrebalancer ces effets. La libéralisation économique, engagée en 1978, encouragerait par exemple les ménages de paysans ou de propriétaires de petites entreprises privées (commerces, restaurants...) à maintenir des structures complexes afin de permettre la division du travail et l'assistance mutuelle entre les membres du ménage (Zeng, 1994). Certains pourraient, par nécessité plus que par choix, venir renforcer les solidarités familiales. Avec le développement de l'économie de marché aux effets amplifiés par la crise économique, avec l'amputation, à terme, de près du tiers du corps des fonctionnaires, et la désaffection pour l'exploitation agricole peu rentable, trouver du travail n'est plus si simple en Chine. Chaque année, dix à quinze millions de jeunes arrivent sur le marché de l'emploi, en plus des quelque cent cinquante millions de paysans surnuméraires qui y exercent déjà une pression considérable. A cela s'ajoute un chômage déguisé, concernant une masse de travailleurs toujours sous contrat (*xia gang*), mais qui ne sont plus, ou que partiellement, payés pas leur entreprise, en voie de faillite. En 1995, le nombre de chômeurs enregistrés dans les villes s'élevait officiellement à 5,2 millions, 2,9% de la population active urbaine⁸. Des estimations indépendantes font pourtant état d'un total de 26 à 31 millions de sans-emploi dans les villes, comprenant les chômeurs enregistrés ainsi que tous les travailleurs victimes de cette forme de chômage déguisé, soit 18% à 20% de la main-d'œuvre urbaine (Rocca, 1999). Il peut devenir difficile, pour ces nouveaux chômeurs, de trouver un logement.

Revenons, pour comprendre, sur l'organisation du système chinois : depuis le début des années 1950, chaque résident urbain est rattaché à une unité de travail, et dépend d'elle en de multiples domaines : santé, planning familial, éducation des enfants, retraites, etc., de même

⁸ *Annuaire statistique de Chine*, 1996.

que pour l'attribution d'un logement. Mais depuis quelques années, nombre de ces unités de travail sont restructurées, voire en faillite ou démantelées. Elles ne sont donc plus systématiquement en mesure de fournir un logement à loyer très modique comme c'était auparavant le cas, en particulier aux personnes sans emploi, et celles-ci n'ont pas forcément les moyens de payer un loyer aux prix du marché. En outre, la pauvreté gagne du terrain. D'après des sources officielles, près de 20 millions de citoyens, 5% du total, vivraient aujourd'hui dans des ménages en difficulté, avec un revenu annuel moyen presque deux fois inférieur à la moyenne urbaine⁹, conditions qui peuvent influencer fortement les conditions de logement et ce faisant la composition des ménages, quelques-uns d'entre eux pouvant, au moins momentanément, être hébergés par des parents ou des tiers.

Au nombre des facteurs susceptibles de renforcer les solidarités entre individus, il y a l'accroissement des flux migratoires internes. Depuis le début des années 1980, et surtout des années 1990, en effet, les restrictions aux migrations internes s'assouplissent. Les jeunes ruraux ont désormais la possibilité de chercher du travail dans les villes ou dans les bourgs, et d'y demeurer provisoirement si l'entreprise qui les emploie parvient à régler les formalités administratives de leur séjour (Zhang, 1997). Les flux migratoires des paysans, des jeunes en particulier, vers les grandes agglomérations, ne cessent donc de croître. Ces jeunes migrants temporaires, pour la plupart célibataires ou migrant sans leur famille, n'ont que rarement la possibilité de louer un logement indépendant : ils logent bien souvent dans des foyers collectifs, mais peuvent aussi, éventuellement, être hébergés par des parents ou des tiers, ce qui peut influencer la composition des ménages.

Parallèlement, les comportements individuels changent. Avec la libéralisation sociale, le développement de la société de consommation, l'augmentation du coût de la vie et l'apparition de nouveaux divertissements, la société chinoise devient de plus en plus individualiste. A ce titre, se pose en particulier la question de la prise en charge des personnes âgées. Dans les campagnes, les enfants - notamment les fils - restent la seule source d'assistance pour des parents âgés, aucun système de retraite n'ayant été mis en place pour les paysans. Dans les villes, en outre, même les anciens employés des entreprises nationales n'ont plus la garantie de toucher leur retraite, certaines unités de travail en faillite ne pouvant plus assurer le versement des pensions, et comptent donc aussi sur leurs enfants¹⁰. Or, les solidarités familiales s'étiolent, en raison à la fois des effets démographiques mécaniques - comment un jeune couple formé d'enfants uniques peut-il assurer la subsistance de ses quatre parents et peut-être d'un ou deux grands-parents retraités ? - et de l'évolution sociale et économique. Les bouleversements de la famille, jusque-là seule structure existante pour la prise en charge des personnes âgées, soulignent l'urgence d'une participation de l'État, alors que les initiatives dans ce domaine sont encore timides. Dans les villes, un système privé d'assurance retraite, fonctionnant grâce aux cotisations de l'entreprise et à celles des salariés eux-mêmes, voit le jour. Dernier coup de balai sur le système collectiviste, il n'en est cependant encore qu'à ses balbutiements. En attendant, l'État pare au plus urgent ; il crée des maisons de retraite, dans lesquelles les « excellentes conditions de vie » sont régulièrement vantées par les médias. La « résidence moderne pour personnes âgées » créée récemment à Shunyi, près de Beijing, peut accueillir 500 personnes « dans un site verdoyant » ; « elle est équipée d'un salon de Karaoke et d'une salle de gymnastique », nous apprend un article du quotidien *Pékin Soir*¹¹. Les autorités chinoises diffusent toute la propagande nécessaire afin que l'on ne se culpabilise plus à l'idée

⁹ Le revenu annuel moyen par habitant en 1997 était de 5189 *yuan* pour l'ensemble des citoyens, contre 2186 pour les ménages en difficulté (1 *yuan* équivaut environ à 0,7 francs français). Source : Annuaire statistique de Chine de 1998.

¹⁰ L'obligation d'assistance entre les générations est stipulée par la Loi sur le Mariage (*huyin fa*) (1980) et par la Constitution (1982)

¹¹ *Beijing Wanbao*, du 15/09/98.

« d'abandonner ses vieux » dans un centre d'accueil, autrefois seul recours des plus démunis, qui n'avaient pas eu la chance d'avoir un fils...

5. Conclusion

Si la composante démographique est relativement facile à mettre en évidence en ce qui concerne la composition des ménages, la composante sociologique, culturelle et économique l'est en revanche beaucoup moins et l'on ne peut, sur ce point, se livrer qu'à des conjectures.

La forte propension des générations à cohabiter demeure élevée dans des pays partageant les traditions culturelles chinoises et subissant l'influence confucéenne, comme Taiwan (Weinstein, Freedman et al., 1990) ou la Corée (Lee, 1973). Ainsi, dans le sud de la Chine (notamment au Fujian et au Guangdong), où les traditions culturelles sont particulièrement tenaces (Attané, 1998), l'organisation sociale - existence de clans et de lignages stimulant des réseaux familiaux très influents - favorise la vie de plusieurs générations sous le même toit et le maintien de relations étroites entre les membres des familles. En outre, la libéralisation sociale et l'individualisme croissant font que de plus en plus de couples vivent seuls, sans enfants et sans parents, au moins pendant un moment. Heurtée de plein fouet par le développement économique, en proie à de profonds bouleversements sociaux et au grand chambardement de ses vieilles structures collectives, la société chinoise pourrait ne pas être encore sur la voie d'une normalisation des comportements, y compris en ce qui concerne les caractéristiques des groupes domestiques. Alors que les uns ne voient plus leur salut que dans une famille de taille très restreinte, les autres pourraient encore faire montre d'un profond attachement à une descendance plus nombreuse et à des solidarités familiales plus tenaces.

BIBLIOGRAPHIE

- ATTANÉ I. (2000), « La fécondité chinoise à l'aube du XXI^e siècle : constats et incertitudes », *Population*, 2.
- BEHAR C., COURBAGE Y., GÜRSOY A. (1999), « Economic growth or survival ? The problematic case of child mortality in Turkey », *European Journal of Demography*, 15, 241-278.
- CARTIER M. (1993), « Regards sur la famille chinoise », *Perspectives Chinoises*, 13-14, 27-29.
- CARTIER M. (1986), « La longue marche de la famille chinoise », in Burguière A. et al., *Histoire de la famille*, Paris : Armand Colin, tome 2.
- COALE Ansley, CHEN Shengli (1993), *Zhongguo ge sheng shengyu lü shouce, 1940-1990*, (*Taux de fécondité dans les provinces chinoises, 1940-1990*), Beijing: Zhongguo renkou chubanshe, 213 p.
- EASTMAN Lloyd E. (1988), *Family, fields and ancestors*, New York: Oxford University Press, 267 p.
- FEI Xiaotong (1982), « Les changements dans les structures familiales chinoises », *La Chine en construction*, juillet 1982, pp 10-14.
- GUO Zhigang (1992), « Zhongguo di si ci renkou pucha jiating hu ziliao de fenxi » (« Analyse des données du quatrième recensement sur les ménages familiaux »), *Renkou yanjiu*, 3, 16-32.
- HARREL Stevan (1993), « Geography, demography and family composition in three southwestern villages », in DAVIS, HARREL (Ed.), *Chinese families in the post-Mao era*, California University Press, 77-102.

- HENRY Louis (1981), *Dictionnaire démographique multilingue*, Liège : Ordina, 179 p.
- KUZNETS S. (1978), « Size and age structure of family households : exploratory comparisons », *Population and development review*, 4. 2, 187-223.
- LASLETT Peter (1972), *Household and family in past time*, Cambridge: Cambridge University Press, 611 p.
- LAVELY William, REN Xinhua (1992), « Patrilocality and early marital coresidence in rural China », *The China Quarterly*, 130, 378-391.
- LEE Hae Young (1973), « Household of Korea », *Bulletin of the Population and Development Studies Center*, vol. II, 1-2, 1-17.
- LI Jianxin (1997), « Bu tong shengyu zhengce xuanze yu zhongguo weilai » (« Conséquences des orientations de la politique de contrôle des naissances sur l'avenir de la population chinoise »), *Renkou yanjiu*, 1, 20.
- MING Tsui (1989), « Changes in Chinese Urban family structure », *Journal of marriage and the family*, 51-3, 737-747.
- SELDEN Mark, « Family strategies and structures in rural north China », in DAVIS, HARREL (Ed.), *Chinese families in the post-Mao era*, University of California Press, 139-164.
- THIREAU Isabelle (1989), « The Chinese family in transition », *China News Analysis*, 1381, 9 p.
- UNGER Jonathan (1993), « Urban families in the eighties », in DAVIS, HARREL (Ed.), *Chinese families in the post-Mao era*, University of California Press, 25-49.
- VERMA Ravi K., PRIYADARSHINI Madhavi (1996), « Demographic approach to assesment of select aspects in family studies », in BHARAT Shalini (Ed.), *Family measurement in India*, New Delhi: Sage Publications Ltd, 319 p.
- WEINSTEIN M., FREEDMAN R., SUN T.H., CHANG M.C. (1990), « Household composition, extended kinship and reproduction in Taiwan, 1965-1985 », *Population Studies*, 44-2, 217-239.
- YAO Xinwu (1995), *Zhongguo shengyu shuju ji*, CIRPC-UNFPA, Zhongguo renkou chubanshe, 391 p.
- ZENG Yi, ZHANG Chunyuan, PENG Songjian (1990), *Changing family structure and population aging in China*, Beijing: Peking University Press, 475 p.
- ZENG Yi, JIANG Zhenghua (1994), « Changes in household size and structure in China », *China Population Today*, 11-6, 5-8.
- ZHAO Zhongwei (1994), « Demographic conditions and multi-generation households in Chinese history », *Population Studies*, 48-3, 413-425.